

## SYNTHESE DES DEBATS DES 9 ET 10 DECEMBRE 2003

### COLLEGE ANNE DE MONTMORENCY

#### FERE-EN-TARDENOIS

#### Questions débattues :

- n° 4 : Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?
- n° 12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?
- n° 18 : Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

#### Synthèse du débat sur le constat :

Actuellement, on peut avoir l'impression que les enfants sortent du système scolaire avec moins de connaissances qu'auparavant. En fait, le monde et la société évoluent et les connaissances ne sont pas moindres, mais différentes. Il est cependant très préoccupant de constater que 12 % de l'ensemble des jeunes qui se présentent aux journées d'appel et de préparation à la défense ne maîtrisent pas la lecture (Source : fiche de présentation du débat).

Il y a trente ans, seul un petit nombre d'élèves entraient en 6<sup>ème</sup>. Les autres s'engageaient beaucoup plus tôt qu'aujourd'hui dans la voie professionnelle. Actuellement, tous les enfants entrent en 6<sup>ème</sup>, mais l'échec scolaire est intolérable. Facteur de perturbation dans les classes, il est surtout la cause du mal-être, tant économique que socio-culturel, de nombreux concitoyens sans diplôme ni qualification. Doit-on conserver le collège unique alors qu'il ne favorise pas la réussite de l'ensemble des élèves ?

La formation continue existe en France, mais elle n'est pas suffisamment développée ni valorisée. En général, il est difficile d'obtenir un congé de formation rémunéré convenablement au cours d'une carrière, qui plus est en début de carrière, ou lorsque la formation n'est pas en rapport direct avec l'emploi déjà exercé, ou encore lorsqu'elle a pour objectif de préparer à une reconversion professionnelle. D'autre part, il est regrettable que l'expérience professionnelle ne soit pas davantage reconnue.

Les parents d'élèves sont souvent déstabilisés par le fait que leurs enfants en savent plus qu'eux dans certains domaines (informatique, nouvelles technologies, ...). Ils ont des complexes et éprouvent un sentiment d'infériorité, voire de honte car ils ont eux-mêmes connu l'échec scolaire. On constate que l'institution scolaire ne favorise pas toujours les conditions du dialogue avec les familles. L'école a en outre tendance à déresponsabiliser les parents en prenant le relais dans des domaines qui leur étaient autrefois impartis. Enfin, elle semble trop fermée à des initiatives extérieures, dans le cadre d'associations notamment.

Il apparaît que la répartition des rôles et responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales est très satisfaisante quant à l'entretien des locaux scolaires et assez satisfaisante dans l'ensemble en ce qui concerne la gestion des moyens matériels, même si des disparités existent en fonction de la motivation des responsables locaux et des moyens financiers dont disposent les collectivités territoriales. Dans ce domaine cependant, les citoyens ont la possibilité d'influencer les choix budgétaires des collectivités. La question de la répartition des rôles s'est donc posée en termes de ressources humaines.

## Synthèse des débats sur les sujets :

Il n'est absolument pas souhaitable d'allonger la durée de la scolarité. Il faudrait au contraire permettre à certains élèves de quitter le système scolaire classique plus tôt, afin d'intégrer des filières techniques et professionnelles revalorisées qui offriraient une chance réelle d'intégrer le monde du travail. Il serait bon que, dans la mesure du possible, les filières de formation proposées au niveau local soient plus nombreuses et diversifiées et correspondent mieux aux vœux des élèves. Actuellement, nombre d'entre eux s'orientent par défaut, en fonction des formations proposées. Or elles ne correspondent pas forcément aux besoins réels du marché du travail, et encore moins aux aspirations des élèves.

Le collège unique n'est pas adapté aux divers profils des élèves. Une partie non négligeable d'entre eux n'est à l'aise que dans l'enseignement pratique. Il est du devoir de l'Education Nationale de veiller à l'équilibre entre les disciplines d'enseignement général et celles qui font appel à des compétences plus concrètes. Il faudrait donc revaloriser les compétences manuelles, techniques et technologiques ainsi que les disciplines scolaires qui permettent de les développer, observer et évaluer ces compétences et encourager une orientation dès la fin de la 5<sup>ème</sup> en recréant par exemple la 4<sup>ème</sup> technologique et en développant davantage la 3<sup>ème</sup> d'insertion et le pré-apprentissage. Cela offrirait la possibilité aux élèves de choisir une orientation adaptée à leurs goûts et aptitudes plutôt que d'être orientés par défaut de résultats satisfaisants dans les matières générales vers des « voies de garage ».

En lieu et place du collège unique il faudrait donc réinventer, parallèlement aux filières d'enseignement général, des filières techniques et professionnelles réellement adaptées aux rythmes et capacités des élèves. Quant à l'aide nécessaire à certains élèves en très grande difficulté, elle n'est pas de la seule compétence de l'Education Nationale, mais relève d'autres institutions. Il faudrait, là aussi, que le dépistage soit précoce afin d'éviter que des enfants soient en échec dès le Cours Préparatoire.

Actuellement, lorsque des jeunes en échec scolaire sont orientés par défaut vers des filières qui ne leur plaisent pas, ils n'ont ni la motivation ni le niveau requis par les professionnels. Une plus grande interaction entre l'école et le monde du travail est donc nécessaire.

Parallèlement à la revalorisation des filières techniques et professionnelles, la formation des jeunes par alternance constitue l'un des moyens de partager la mission d'éducation et de formation entre l'école et le monde du travail. Mais certains dysfonctionnements existent à cause de l'inadéquation entre les lois de l'école et celles des entreprises ou de l'artisanat. Citons par exemple le cas des apprentis dont les horaires ne peuvent légalement pas correspondre à ceux de leurs maîtres d'apprentissage. Il faudrait donc que l'école adapte ses filières à vocation professionnelles aux réalités de la vie active.

Il est indispensable d'intensifier le partenariat entre l'Education Nationale et le monde du travail. L'école doit faciliter l'accès à la formation en entreprise et dans l'artisanat, mais elle doit aussi pouvoir conserver un droit de regard sur les périodes d'apprentissage, afin de connaître les exigences en matière de formation professionnelle, d'éviter certains abus et de garantir l'acquisition de compétences. Si les professeurs sont en contact avec les professionnels et que la communication est réelle, les élèves auront, d'une part, le sentiment que l'école continue de s'intéresser à eux et ils pourront, d'autre part, faire le lien plus facilement entre les apprentissages scolaires et professionnels. Parallèlement, le monde de l'entreprise doit pouvoir être en contact avec l'école de façon à connaître les exigences de l'école et adapter l'enseignement professionnel. Enfin, il est indispensable de diversifier le panel des formations par alternance afin que les perspectives de débouchés soient meilleures.

Il est donc important d'impliquer le monde du travail, sans oublier toutefois que l'Etat a le DEVOIR d'assurer l'éducation, qui est un DROIT pour tous. Sans oublier non plus que l'école n'a pas pour première et unique mission de préparer les élèves à l'entrée dans le monde du travail, mais joue

un rôle essentiel dans l'acquisition d'une CULTURE GENERALE jugée indispensable par tous les acteurs de la vie économique et sociale en tant qu'elle est facteur d'intégration si elle est partagée par tous. Même si les parents et les élèves considèrent d'abord le court terme, les enseignants se doivent de garder en mémoire qu'ils contribuent, sur le long terme, au développement et à l'épanouissement personnel de leurs élèves. L'Education Nationale n'est pas une valeur marchande et les professeurs ne sont pas d'abord et uniquement des relais du monde du travail. L'école est avant tout un lieu qui permet d'acquérir une ouverture d'esprit qui rend possible la communication avec le monde extérieur.

La notion de formation continue tout au long de la vie est primordiale et va aussi dans le sens du développement et de l'épanouissement personnel. Il est nécessaire de permettre à ceux qui le souhaitent de choisir des filières d'études courtes dans un premier temps, puis de reprendre le chemin de la formation une ou plusieurs fois au cours de la vie professionnelle. Cette possibilité doit être d'autant plus accessible aux personnes qui auraient connu des difficultés, voire un échec au cours de la formation initiale à cause de circonstances particulières telles que la maltraitance.

Le monde du travail doit encourager les salariés dans cette voie et s'efforcer de faciliter l'accès à la formation continue en la finançant, au moins en partie. D'autre part, les salariés doivent avoir la garantie qu'ils retrouveront un poste dans l'entreprise à l'issue de leur formation, que la valeur de celle-ci sera reconnue et qu'ils seront rémunérés et / ou promus en conséquence.

Si l'on considère le coût de la formation universitaire, on pourrait envisager de créer une sorte de « crédit de formation » pour tous les salariés sur la base du coût moyen des études supérieures, de façon à ce que chacun puisse continuer à se former selon son désir ou reprendre une formation en vue de mieux s'insérer et de progresser socialement.

Il est nécessaire que les employeurs s'impliquent davantage et acceptent que leurs salariés se forment régulièrement, même en début de carrière, même pour une longue durée, même dans les cas où la formation débouchera sur une reconversion et un départ de l'entreprise.

Il est également souhaitable que la validation des acquis de l'expérience et l'obtention de diplômes par ce biais se développe. Il est tout à fait envisageable de créer des commissions chargées de définir les critères d'obtention des diplômes et d'évaluer les candidats. Ces diplômes devraient avoir la même valeur sur le marché de l'emploi que ceux obtenus au cours de la formation initiale, tant en termes d'embauche qu'en termes de salaire et de perspective de carrière.

La famille doit être un lieu d'équilibre et de sécurité. Les parents d'élèves ont un rôle primordial à jouer dans la réussite scolaire de leurs enfants. Cependant, ils ont besoin d'être encouragés dans leur rôle de parents. L'aide qu'ils peuvent apporter ne se situe pas au niveau de leur capacité à suivre les programmes scolaires, mais dans l'intérêt porté à leurs enfants, leur épanouissement personnel et leur réussite à l'école. Cela passe par un plus grand engagement de leur part. Il paraît nécessaire de responsabiliser les parents de façon à ce qu'ils réinvestissent leur rôle éducatif. Ne sont-ils pas, par exemple, les interlocuteurs qui devraient intervenir en premier lieu dans les domaines aussi divers que l'éducation à la citoyenneté (politesse, respect des lois, des personnes et des biens), la transmission des valeurs morales, l'hygiène, la santé et l'éducation sexuelle, la sécurité routière, ... Il serait bénéfique également qu'ils s'engagent activement au sein de l'institution scolaire en tant que parents délégués dans les conseils d'administration et / ou de classe par exemple.

Les rôles des enseignants et des parents sont très différents mais complémentaires. Les rencontres entre parents et enseignants ont souvent lieu lorsque les élèves rencontrent des difficultés ou que l'on envisage une sanction à leur égard. L'institution scolaire se doit pourtant de nouer des liens avec les parents dans d'autres conditions en instaurant un dialogue basé sur une relation de confiance. On pourrait envisager :

- la création au sein de tous les établissements d'un lieu de rencontre aménagé en tant que tel ;

- des occasions de rencontres informelles entre parents et enseignants, afin de parler ensemble des difficultés, interrogations et inquiétudes, mais aussi des objectifs de l'école et des moyens à mettre en œuvre de part et d'autre pour y parvenir ;
- des occasions de venir au collège dans le cadre d'expositions de travaux et œuvres réalisés par les élèves ;
- des efforts accrus en matière d'information des parents.

Des associations, agréées par l'Etat, devraient pouvoir jouer un rôle plus important dans la vie scolaire sous forme, par exemple, d'initiation à des disciplines non proposées par l'école, de spectacles, d'ateliers de lecture, d'aide aux devoirs, etc. L'intervention d'associations, sportives et culturelles (musique, danse, théâtre, ...) notamment, constitueraient une ouverture sur le monde, un enrichissement culturel important d'autant plus nécessaire dans les zones défavorisées, un prolongement des enseignements généraux dispensés par les professeurs qui n'ont ni toutes les compétences ni le temps nécessaire pour aborder des sujets et / ou activités hors programmes. Permettre aux élèves de rencontrer d'autres adultes référents pourraient favoriser la réussite scolaire grâce à la valorisation personnelle dans d'autres domaines que les disciplines strictement scolaires.

L'école doit donc s'ouvrir à des partenaires du monde du travail et du monde associatif qui sont aptes à transmettre des savoirs et des savoir-faire de façon différente. Le Ministère de l'Education devrait en ce domaine faciliter la mise en place de tels partenariats en adaptant la législation scolaire et en allégeant les démarches administratives pour l'obtention d'agréments et d'autorisations notamment.

Au sujet de la répartition des rôles et responsabilités entre l'Etat et les collectivités territoriales, il est essentiel que l'Etat conserve seul ses prérogatives dans les domaines des programmes scolaires, du niveau des diplômes et du recrutement des personnels enseignant et non enseignant.

Concernant ce dernier point, les inquiétudes sont vives. Sur quels critères un chef d'établissement recruterait-il les enseignants si ce rôle lui incombait ? Il y a là matière à dérive. On peut craindre un recrutement au niveau local par recommandation ou cooptation et non pas en fonction des compétences.

D'autre part, un accroissement de l'autonomie des établissements ne doit pas s'apparenter à une privatisation. Les collectivités auraient-elles toutes les moyens de garder le personnel employé actuellement dans les établissements ? Dans le cas contraire, sur quels critères les prestataires de services seraient-ils choisis ? Il semble difficile d'engager des entreprises privées (de nettoyage par exemple) pour assurer un service public au sein des établissements, même si l'Etat définit le cahier des charges. Leurs conditions de travail correspondraient-ils aux besoins des établissements ? Les collectivités auraient-elles les moyens de recruter du personnel en nombre suffisant ?

On constate déjà un manque d'efficacité et, par conséquent d'autonomie, lorsqu'un service tel que l'entretien des installations électriques de chauffage, par exemple, est confié à une entreprise privée. En cas d'incident ou de panne, il faut prévenir la société qui ne peut pas toujours répondre immédiatement alors que le personnel technique du collège possède les compétences pour intervenir, mais n'en a pas le droit. On observe aussi des dysfonctionnements dans le cadre de l'embauche des assistants d'éducation sous contrat de droit privé. Ils ne sont pas suffisamment nombreux !

Il est essentiel que les établissements scolaires gardent leur propre personnel ATOS, non seulement parce qu'il représente un gage d'autonomie, mais aussi en raison du rôle éducatif auquel il est pleinement associé. Il est important qu'il vive au quotidien avec les élèves et les professeurs car il fait partie intégrante de la communauté scolaire.

L'Education Nationale doit se donner les moyens financiers de réaliser ses objectifs car l'enjeu est beaucoup plus large que l'avenir de l'école. Il en va de l'avenir de nos jeunes, de notre pays et de l'Europe ! Il est également essentiel de décloisonner les différents « mondes » (monde de l'école,

monde du travail, monde des associations, ...) afin d'établir de véritables échanges interactifs dans le cadre de partenariats vraiment efficaces et répondant aux souhaits et besoins des élèves.

**Trois propositions pour l'avenir de l'école :**

1. revaloriser les filières de formation professionnelle de façon à ce qu'elles représentent une réelle chance de formation, de réussite, d'épanouissement et d'insertion professionnelle et sociale.
2. rétablir une relation de confiance et de communication avec les familles.
3. la définition des programmes scolaires, le niveau des diplômes et le recrutement des personnels enseignants et ATOS de l'Education Nationale doivent demeurer le rôle et la responsabilité de l'Etat.